



# AVENANT AU DOCUMENT *APERÇU DES FOND*S DATÉ DU 31 DÉCEMBRE 2024 DE LA *NOTICE EXPLICATIVE* ET AU CONTRAT DES FONDS DE PLACEMENT GARANTI (FPG) IA CLARINGTON

Contrat FPG IA Clarington établi par Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. 1080, Grande Allée Ouest C.P. 1907, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 1 844 442-4636 epargne@ia.ca

En date du 30 juin 2025, la *Notice explicative et le contrat* (qui comprend *l'Aperçu des fonds*) relatifs au FPG IA Clarington (ci-après la « *Notice* ») seront modifiés pour tenir compte des changements suivants :

#### Les noms et les noms des fonds sous-jacents des fonds suivants ont été mis à jour :

- FPG obligations de base plus IA Clarington
- FPG d'actions canadiennes à petite capitalisation IA Clarington
- FPG d'actions mondiales IA Clarington

#### LISTE DES MODIFICATIONS

En date du 30 juin 2025, le présent avenant modifie la Notice conformément aux dispositions suivantes :

- 1. FPG obligations de base plus IA Clarington
  - 1.1 Le nom du fonds a été mis à jour comme suit :
    - 1.1.1 Le nom du fonds est maintenant FPG Agile obligations de base plus IA Clarington.
  - 1.2 Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour comme suit :
    - 1.2.1 Le nom du fonds sous-jacent est maintenant Fonds IA Clarington Agile d'obligations de base plus.
  - 1.3. Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour dans la stratégie d'investissement.
  - 1.4. Le nom du fonds sous-jacent dans la section « DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI? » a été mis à jour.
- 2. FPG d'actions canadiennes à petite capitalisation IA Clarington
  - 2.1 Le nom du fonds a été mis à jour comme suit :
    - 2.1.1 Le nom du fonds est maintenant FPG QV d'actions canadiennes à petite capitalisation IA Clarington.
  - 3.2 Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour comme suit :
    - 2.2.1 Le nom du fonds sous-jacent est maintenant Fonds IA Clarington QV de petites capitalisations canadiennes.
  - 2.3. Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour dans la stratégie d'investissement.
  - 2.4. Le nom du fonds sous-jacent dans la section « DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI? » a été mis à jour.

- 3. FPG d'actions mondiales IA Clarington
  - 3.1 Le nom du fonds a été mis à jour comme suit :
    - 3.1.1 Le nom du fonds est maintenant FPG QV d'actions mondiales IA Clarington.
  - 3.2 Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour comme suit :
    - 3.2.1 Le nom du fonds sous-jacent est maintenant Fonds IA Clarington QV d'actions mondiales.
  - 3.3. Le nom du fonds sous-jacent a été mis à jour dans la stratégie d'investissement.
  - 3.4. Le nom du fonds sous-jacent dans la section « DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI? » a été mis à jour.

#### **CERTIFICATION**

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. atteste que la Notice, telle que modifiée par le présent avenant, renferme une description brève et simple de tous les éléments importants liés au caractère variable des fonds offerts selon le Contrat FPG IA Clarington.

Denis Ricard Président et chef de la direction Renée Laflamme Vice-présidente exécutive Assurance, Épargne et retraite individuelles

Cet avenant, daté du 30 juin 2025, fait partie intégrante du Contrat FPG IA Clarington.



# APERÇU DU FONDS

# Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / FPG IA Clarington FPG D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION IA CLARINGTON<sup>1</sup>

Information au 31 décembre 2024

96,34 %

1.86 %

1,25 %

0,55 %

100,00 %

# Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

#### **EN BREF**

Date de lancement FPG IA Clarington: 4 mai 2007 Gestionnaire de portefeuille: QV Investors Inc. Valeur totale du Fonds: 35,8 millions \$ Nombre d'unités en circulation: 1 152 283

Taux de rotation du portefeuille : 4,61 %

**Investissement minimal: 500 \$** 

Option de garantie	RFG	Valeur liquidative par unité
Garantie A	4,01 %	25,60 \$
Garantie B	3,63 %	27,44 \$
Garantie C <sup>2</sup>	3,06 %	39,95 \$

Composition du fonds mutuel

**sous-jacent**Actions canadiennes

Court terme et autres

Actions étrangères

Actions américaines

**Total** 

#### DANS OUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, lequel se compose principalement de titres de participation de sociétés canadiennes à petite capitalisation.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent	
Banque canadienne de l'Ouest	5,19 %
Winpak Itée	4,96 %
AltaGas Ltd.	4,62 %
iA Société financière inc.	4,29 %
Secure Energy Services Inc.	4,21 %
Definity Financial Corp.	3,99 %
Industries Lassonde inc.	3,89 %
Mullen Group Ltd.	3,89 %
Corporation Parkland	3,68 %
Pet Valu Holdings Ltd.	3,62 %
Total	42,34 %

Total 42
Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 45

# QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

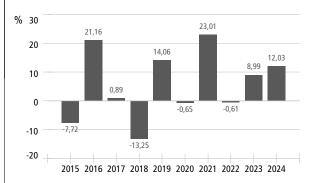
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des demières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important: Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 655 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 5,17 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



# À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

#### Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital à long terme
- a une tolérance au risque supérieure à la moyenne
- investit dans une perspective de long terme

# **QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?**

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

## **ÉCHELLE DE RISQUE**

Faible à			Modéré à		
Faible	modéré	Modéré	élevé	Élevé	

## Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

¹ Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

# FPG D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION IA CLARINGTON

## **COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds. Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.

L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?	
Frais d'acquisition reportés	Frais de rachat Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants :  1ºe année 5,75 % 2º année 5,00 % 4º année 4,50 % 5º année 4,00 % 6º année 3,50 % 7º année 2,00 % 8º année et suivantes 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier.  Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédirentier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédirentier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement.  Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat.  Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.	
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 5 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.	

#### FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<b>RFG*</b> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	4,01 %
Garantie B	75 %	100 %	3,63 %
Garantie C	75 %	75 %	3,06 %
* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.			

#### **COMMISSION DE SUIVI**

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

**Frais d'acquisition reportés** - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année **Frais d'acquisition initiaux** - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

#### **AUTRES FRAIS**

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment. Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

#### **ET SI JE CHANGE D'AVIS?**

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

#### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital* variable FPG IA Clarington.

#### iA Groupe financier

À l'attention de Placements IA Clarington inc. 26, rue Wellington Est, bureau 600 Toronto (Ontario) M5E 1W9 1 800 530-0204 www.iaclarington.com